

**CHRISTOPHE BLANCHET**

Député du Calvados

Monsieur Edouard PHILIPPE

Premier Ministre

Hôtel de Matignon

57 RUE DE VARENNE

75700 PARIS

Paris, le 16 juin 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Le samedi 14 mars dernier au soir, avant même le confinement de la population, vous imposiez une fermeture administrative immédiate aux discothèques en tant « *qu'établissements non-indispensables à la vie du pays* ». Cette décision d'autorité, motivée par d'évidentes considérations sanitaires, a été accueillie avec bienveillance et beaucoup de compréhension de la part de ces professionnels. Profondément conscients des enjeux et tout d'abord plus inquiets pour la santé de leurs clients et de leurs proches que pour l'équilibre de leur activité, ils se sont résignés à baisser le rideau sur un premier samedi soir.

Aujourd'hui, cela fera bientôt quinze semaines que toute activité leur est toujours interdite et c'est avec amertume et une colère grandissante qu'ils voient le peu de cas qui est fait de leur profession. Le 19 mai dernier, je me permettais d'attirer votre attention sur leur invisibilisation, le « D » de discothécaires étant systématiquement oublié des discours officiels sur la filière des CHR.D. Peu auparavant, ils étaient raillés jusque dans l'hémicycle.

Depuis le déconfinement, et même un peu avant cela, les français ont repris leurs loisirs, cherchant à mettre derrière eux cette période difficile. Certains ont multiplié les rassemblements privés clandestins et investi des lieux transformés en pistes de danse dans l'illégalité la plus totale. On assiste actuellement à un défolement anarchique dans des lieux publics et certains commerces qui remplacent impunément les discothèques. Il faut impérativement envisager une réouverture très rapide de ces établissements ; aussi bien pour la survie économique d'une filière non-délocalisable et touristiquement attractive que pour la protection de la santé et la sécurité de nos concitoyens.

Car en l'absence d'une réouverture très rapide, c'est toute la saison qui sera perdue, trop courte pour être rentable. L'été verra se multiplier les soirées sauvages avec leurs lots de conduites à risques, de violences, de surconsommation d'alcool, de paracommercialisme, sans contrôle de majorité, etc. Un véritable plan de sauvetage de l'ensemble du secteur apparaît d'ores et déjà nécessaire et il serait encore plus coûteux et inefficace si rien n'est fait aujourd'hui. Il s'agit de l'emploi de 42.000 salariés, en majorité des jeunes dont c'est le premier emploi dans 1.600 entreprises générant un CA de 1 Md€. Ces entreprises rayonnent dans les domaines du loisir, du tourisme, de la culture et sont aussi indispensables à un certain équilibre social.

Ces entrepreneurs souffrent d'un manque de considération alors qu'ils montrent tout au long de l'année un professionnalisme exemplaire et gèrent des situations difficiles au quotidien dans le souci de la sécurité de leur clientèle. Pour preuve de leur sérieux, ils ont déjà produit un guide sanitaire spécial très complet que vous trouverez ci-joint. Ils attendent maintenant que soient annoncées la date et les conditions de leur réouverture.

Monsieur le Premier Ministre, le déconfinement s'accompagne en France d'une montée des contestations de nombreux corps de métiers et d'une partie de la population généralement cliente de ces établissements. Autoriser les discothèques à rouvrir ne résoudra pas tout. Mais les maintenir fermées ne fera qu'empêcher des français de tous âges de se défouler, de s'amuser et de vivre dans des lieux contrôlés. Ne subissons pas, en plus, le mécontentement grandissant des acteurs de la nuit.

Je reste à votre disposition ainsi qu'à celle de votre cabinet et vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma haute et très respectueuse considération,

**Christophe BLANCHET**, *Député du Calvados*

**Daniëlle BRULEBOIS**, *Députée du Jura*

**Sereine MAUBORGNE**, *Députée du Var*

**Stéphane TRAVERT**, *Député de la Manche*

**Souad ZITOUNI**, *Députée du Vaucluse*

**Pascale FONTENEL-PERSONNE**, *Députée de la Sarthe*

**Jean-Pierre PONT**, *Député du Pas-de-Calais*

**Pierre VENEAU**, *Député de la Haute-Vienne*

**Lionel GAUSSE**, *Député des Landes*

**François DE RUGY**, *Député de Loire Atlantique*

Bertrand **SORRE**, *Député de la Manche*

Carole **BUREAU-BONNARD**, *Députée de l'Oise*

Ludovic **MENDES**, *Député de la Moselle*

Vincent **BRU**, *Député des Pyrénées-Atlantiques*

Jean-Michel **MIS**, *Député de la Loire*

Alain **PEREA**, *Député de l'Aude*

Alexandre **FRESCHI**, *Député de Lot-et-Garonne*

Florence **PROVENDIER**, *Députée des Hauts-de-Seine*

Monica **MICHEL**, *Députée des Bouches-du-Rhône*

Jean-Claude **LECLABART**, *Député de la Somme*

Yannick **HAURY**, *Député de Loire-Atlantique*

Benoit **POTTERIE**, *Député du Pas-de-Calais*

Sandrine **LE FEUR**, *Députée du Finistère*

Caroline **JANVIER**, *Députée du Loiret*

Fabienne **COLBOC**, *Députée d' Indre-et-Loire*

Rodrigue **KOKOUENDO**, *Député de Seine-et-Marne*

Richard **RAMOS**, *Député du Loiret*

Yves **DANIEL**, *Député de Loire-Atlantique*

Pascal **BOIS**, *Député de l' Oise*

Stéphane **BUCHOU**, *Député de la Vendée*

François **CORMIER-BOULIGEON**, *Député du Cher*

Aina **KURIC**, *Députée de la Marne*

Jean-Charles **COLAS-ROY**, *Député de l'Isère*

Cécile **MUSCHOTTI**, *Députée du Var*

Eric **POULLIAT**, *Député de la Gironde*

Stéphanie **RIST**, *Députée du Loiret*

Patrick **VIGNAL**, *Député de l'Hérault*

Florence **MORLIGHEM**, *Députée du Nord*

Danièle **HERIN**, *Députée de l'Aude*

Jean-Bernard **SEMPASTOUS**, *Député des Hautes-Pyrénées*

Frédérique **LARDET**, *Députée de Haute-Savoie*

Stéphane **BAUDU**, *Député de Loir-et-Cher*

Marguerite **DEPREZ-AUDEBERT**, *Députée du Pas-de-Calais*

Sylvain **MAILLARD**, *Député de Paris*

Nicole **LE PEIH**, *Députée du Morbihan*

Hervé **BERVILLE**, *Député des Côtes-d'Armor*

Alice **THOUROT**, *Députée de la Drôme*

Xavier **BATUT**, *Député de Seine-Maritime*